

(de Québec) pour principal commis de messieurs les associés, et (nous) hivernâmes ensemble. En cet hivernement étaient, tant hommes que femmes et enfants, cinquante personnes... Le dit du Pont tomba malade de la goutte le 27 septembre, jusqu'au 23 d'octobre, et l'incommodité qu'il en sentait fit que pendant l'hiver il ne sortit point de l'habitation... Le 23 de mars 1623, le dit du Pont retomba malade de ses gouttes où il fut très-mal avec de si grandes douleurs que l'on n'osait presque le toucher, quelque remède que le chirurgien lui pût apporter, et fut ainsi tourmenté jusqu'au septième jour de mai qu'il sortit de sa chambre" (1).

Pontgravé n'ayant pu partir pour Tadoussac au commencement de mai, à cause de sa maladie, se chargea ensuite de rencontrer les sauvages, vers le haut du fleuve, pour les engager à se rendre jusqu'à Québec où l'on désirait voir se faire la traite, de préférence aux Trois-Rivières, par exemple, où il fallait aller avec "grandes peines et risques," comme s'exprime Champlain. Pontgravé se rendit ainsi au lieu où fut depuis Sorel. Quelques sauvages descendirent à Québec, mais la traite fut troublée par des bruits de guerre (2).

Québec ne fut jamais un lieu de traite. C'est aux Trois-Rivières qu'elle se concentra uniquement jusque vers 1660; après cette date, Montréal commença à arrêter au passage les flottilles du Haut-Canada, et partagea le monopole. La lutte entre ces deux villes a duré un siècle et plus, c'est-à-dire jusqu'à l'extinction de la grande traite par la voie du St. Laurent.

XX

"Le dit du Pont se résolut de s'en aller en France à cause de l'incommodité qu'il avait et ne pouvait avoir les choses nécessaires ici pour sa maladie, qui l'occasionna de partir avec le dit sieur de Caën, de Québec, le 23 août" (3).

Il fut de retour en 1624, fit la traite, et repartit pour la France au mois de septembre, amenant de Caën, de la Ralde, Champlain et sa femme. Accord complet.

Il faut croire que Pontgravé revint à Québec en l'année 1625 ou de bonne heure en 1626, car le 25 de juin de cette dernière année, Champlain, qui retournait de France avec nombre de personnes, écrit qu'il mouilla au Bic et que Emery de Caën "dépêcha une

(1) Champlain, 1037, 1039, 1041.

(2) Champlain, p. 1041, 1043-4.

(3) Champlain, p. 1052.